LES BRIGADES MOBILES DES DOUANES DE LILLE ET DE FIVES ONT SAISI VENDREDI SOIR A LOOS UNE AUTO DE FRAUDE

Les fraudeurs emmenés dans leur voiture au Palais de Justice de LILLE.

Vendredi soir, le brigadier Riquier, les sous-brigadiers Delattre et Leroux, et le préposé Henry, des brigades mobiles des douanes de **Lille** et de **Fives**, ont pris « au piège » une petite auto Peugeot, au moment où elle stoppait à **Loos**, rue Lelièvre, devant le domicile du fraudeur qui attendait la livraison d'un lot de tabac de fraude.

L'auto contenait cinq paquets de cinq kilos de tabac belge.

Les fraudeurs ont nom : Rémi Verséle, 122, rue de l'Epeule, à Roubaix, et René Delporte, 7, avenue Floris-Mullier, à Mouscron.

« L'entrepositaire » est un sieur Florent Fruleux, 6, cour Castelain, avenue Lelièvre, à Loos.

Les deux premiers ont été déférés au parquet et le troisième a été laissé en liberté provisoire. L'auto a été saisie.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Le Dimanche Roubaisien

Musées Woerts et des Beaux-Arts. — Ouverts de 10 à 13 heures.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Etablissement de Bains. — Ouvert de 8 à 11 heures.
Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.
Amicale des Anciens Militaires Belges. — Assemblée statutaire à 10 h. 30 à « La Rotonde », Bd Gambetta.
Anciens du Nouvion. — Réunion à 11 h., rue d'Alsace, 42, en vue de l'organisation d'une fête.
Harmonie « Les Intimes ». — Fête Sainte-Cécile. A 11 h. audition à l'église Saint-Sépulcre. — A 14 h. 30, au siège, 67, rue de l'Epeule, banquet annuel.
Les Arbres de Noël. — Combattants Républicains. Distribution de jouets et friandises aux enfants des membres de 9 h. 30 à midi, au siège, 46, Bd Gambetta.
— **Fédération Nationale des Militaires Belges.** A 15 h., fête de Noël, au siège.
Pharmaciens de garde. — MM. Boulois, 13, rue de Mouvaux et Caesteker, 287, rue Jules-Guesde.
Médecins de service. — MM. Picot, 126, Grande-Rue, tél. 301-48 et Delelis, 101, rue Daubenton, tél. 357-40.

LES SPORTS

Football. — A 14 h. au Parc Jean Dubrulle, E.C. Roubaix contre C.A. Paris.
Colombophilie. — Etre, pas possible « Le Dimanche des Coulonneux ».

LES SPECTACLES

Colisée — « Si j'étais Patron ».
Fresnoy. — « Minuit Place Pigalle ».
Cinéma de la Justice. — « Il était une fois ».
Cinéma Noël, 76, rue Jouffroy : « Si j'étais le Patron ».
Maison des Tramways, Bd de Strasbourg : « Le Chasseur de chez Maxim's ».
Ciné-Dancing Jacobs : « L'Amour guide ».

AU LEOPARD - FOURRURES :: PELLETERIES
Mme V. Thélier, 91, Gde-Rue, Rx. T. 31t-46
Maison de confiance fondée en 1868

RECEPTION DU JOUR DE L'AN

Tout en ayant le plus vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'administration municipale ne recevra pas à l'occasion du Jour de l'An.

... naie jeudi dernier, près du Pont Saint-Pierre à Gand, qu'il vida de son contenu et qu'il jeta ensuite dans un égout. Ceci apparaît possible, mais le magistrat est persuadé que Lebon a dû commettre un cambriolage, ce qui expliquerait la provenance de la petite fortune dont il était détenteur lors de son arrestation.

Dès que cette importante arrestation fut opérée, M. Mulot, commissaire central à Roubaix, avisa le Parquet de Lille ainsi que M. le Procureurs de la République de cette arrestation.

Depuis l'exercice 1921, la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL a payé à ses actionnaires en ristournes et bénéfices la somme formidable de 72 millions 800.000 francs.

Joignez-vous aux 23.500 actionnaires de cette Société modèle pour profiter d'une prospérité sans pareille.

Deux hommes en état d'ivresse volaient dans une auto

Deux larrons étaient en goguette et, vers 21 h. 30, ils passaient à l'angle des rues de l'Ouest et d'Epinal, lorsqu'ils aperçurent une voiture automobile en stationnement. Ils décidèrent d'emblée, d'en faire la fouille et de se retirer ensuite en emportant ce qui aurait pu être intéressant. C'est ainsi qu'ils s'introduisirent dans le véhicule de M. Cyprien Vanmarcke, 40 ans, représentent de commerce, demeurant 120, rue Vallon, à Wattrelos.

Les escarpes se retiraient en emportant des paquets de bouchons et de capsules, lorsqu'ils furent aperçus par un passant qui n'hésita pas à s'élancer à leur poursuite. Il les rejoignit bientôt et il les mit dans l'obligation de revenir vers l'auto, ce qu'ils firent en maugréant. C'est alors que le propriétaire qui se trouvait dans une maison voisine, fut averti et que la police fut alertée tandis que les voleurs étaient gardés à vue. Quand les agents arrivèrent sur les lieux, ils prirent possession des individus qu'ils amenèrent au poste central, ou ils déclarèrent se nommer Alexandre Scheppers, 40 ans, brocanteur, rue de Mouvaux, Cour Sion 4 et Ernest Libbrecht, 36 ans, monteur en fer, rue de Solférino, Cour Spriet 3. Comme ils étaient en état d'ivresse manifeste, ils furent enfermés au violon et tenus à la disposition de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, qui procéda à leur interrogatoire et qui les inculpa de vol.

Ils ont été maintenus en état d'arrestation pour être déférés au Parquet de Lille.

LE CHAPON D'OR 7, RUE ESQUERMOISE, LILLE fête son **1er ANNIVERSAIRE**
A cette occasion 10 % de remise sur nos **COCOTTES de VOLAILLE** au foie gras truffé, pendant les **Fêtes de Noël et jour de l'An.**
— de la Charcuterie de 1re Qualité.... — Voyez notre Étalage —

ARRESTATION D'UN INDIVIDU RÉCLAMÉ PAR LA JUSTICE BELGE

Le Service de la Sûreté de Roubaix a procédé à l'arrestation d'un dangereux repris de justice, recherché et réclamé par la Justice belge pour assassinat. Voici d'ailleurs dans quelles circonstances se déroula cette opération.

Hier, à midi 20, M. le Procureur de la République à Lille, alertait le Service de la Sûreté, afin que l'on recherche, immédiatement, un individu suspect dont la présence avait été signalée à Roubaix. Cet homme François-René Lebon, se disant brocanteur, né le 26 décembre 1904, à Mont-Saint-Amand, près de Gand (Belgique), y étant domicilié, inculpé d'assassinat par la Justice Belge, pour crime commis dans la région de Gend.

Des recherches furent entreprises dans tous les quartiers de la ville et, grâce au signalement fourni tant par le bulletin de recherches judiciaires que par les fiches, il était avéré que Lebon était très dangereux, déjà deux fois condamné en France et faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion pris par M le Préfet du Nord, le 27 mars 1933. La gendarmerie de Roubaix se mit également en compagne et battit le terrain dans toutes les directions.

Vers 16 h. 40, les inspecteurs de Sûreté Raymond Lutun et Maurice Huvenne, se trouvaient dans le secteur de la Place-aux-Chênes, quand ils entrèrent à l'estaminet exploité à l'angle de la rue de Tourcoing et de la rue de la Rondelle, par M. Adolphe Declercq. Ils avisèrent un homme dont le signalement correspondait exactement à celui de l'individu recherché et une chose les frappa principalement, c'est que ce dernier était porteur d'une culotte cheval kaki et de leggins noires, détails ayant une grande importance. Celui-ci s'apprêtait à quitter l'établissement, lorsque les policiers lui demandèrent ses papiers.

Conduit dans les locaux de la Sûreté, il fut fouillé et trouvé porteur d'un rasoir ordinaire sur la lame duquel semblent ressortir des traces de sang. Invité à donner des explications sur ces traces suspectes, il dit que c'était simplement de la rouille, puis ensuite, qu'il s'était entaillé légèrement l'avant-bras gauche, ce qui a été reconnu exacte. Ces explications ne parurent pas suffisante à M. Moulin, chef des services de la Sûreté, qui soupçonne fortement Lebon d'avoir perpétré une autre mauvaise action.

Une découverte non moins curieuse, retint également l'attention des policiers. En effet, le présumé criminel avait en sa possession, deux billets de mille francs belges ; quatorze billets de une livre-sterling anglaise ; douze billets de dix shillings ; 52 fr. 15, de monnaie, notamment quatre pièces de cinq francs français, en argent, et deux autres belges de la même valeur ; de huit clés diverses ; d'une carte d'identité ; de 43 photos diverses et de papiers d'identité.

Il ne donna que des détails oiseux sur la provenance de ces divers objets et, poussé dans les derniers retranchements, il reconnut avoir trouvé un porte-monnaie ...

Les Postes DESMET
vous recommandent leur Agent dévoué
DESPRIET 33 Rue Watt ROUBAIX
3023

Cycliste renversé par une auto

Un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est produit hier vers 16 h. 30, à l'angle des rues du Collège et Pellart.

Un cycliste, M. Emile Devileger, 32 ans, ouvrier textile actuellement en chômage, demeurant 94, rue Daubenton, suivait la rue Pellart, en direction du centre de la ville. Il abordait le carrefour précité lorsqu'il fut renversé sur la chaussée par l'auto de M. Gustave Vancoppenolle, 54 ans, placier, domicilié, 106, rue de Brederode, à Anvers (Belgique) roulant rue du Collège vers la Place de la Fosse-aux-Chênes.

Les témoins de cet accident relevèrent aussitôt la victime qu'ils transportèrent chez M. le Dr Delahousse. Après un sérieux examen, le praticien releva de nombreuses contusions sur diverses parties du corps et il déclara que, sauf complications, l'état de ce dernier ne présentait aucun caractère de gravité. La bicyclette a été sérieusement endommagée.

Enquête de la police.

JEAN
Chapelier Spécialiste Fabricant
21, RUE DE LANNOY, ROUBAIX
Le plus grand choix
les meilleures qualités
Le meilleur marché de la région

UNE SUBVENTION A ÉTÉ ACCORDÉE AU THÉÂTRE POPULAIRE

Nous avons relaté succinctement, dans le compte rendu de la réunion du Conseil municipal qui s'est tenue vendredi, qu'une somme de 4.500 francs a été allouée à la troupe du « Théâtre Populaire de Roubaix ».

Devant les lourdes charges qu'elle doit supporter, cette troupe, composée purement d'amateurs, dut faire appel à l'administration municipale pour pouvoir résister et continuer à donner des spectacles sains, de bon goût et exempts de toute critique, durant la saison théâtrale 1934-1935. Cette demande fut retenue et, après enquête, elle fut favorablement accueillie, à la plus grande satisfaction des personnes qui suivent régulièrement les représentations du « Théâtre Populaire ».

Ce groupement, se trouvant actuellement sous la conduite de M. Lucien Désire, directeur artistique, a été fondé en 1892. Depuis cette date, il a donné des spectacles de drames, comédies et vaudevilles sur la scène de la salle des fêtes de la Coopérative « La Paix », 73, boulevard de Belfort. Une importante modification a été apportée, l'année dernière, dans l'organisation générale. En effet, il y fut adjoint des projections avec conférences littéraires et sociales du plus haut intérêt, et toujours très appréciées du public, qui répond très nombreux à chaque invitation du Comité organisateur.

Etant donné l'effort de vulgarisation, à la fois moral et éducateur, poursuivi par la dite troupe, la municipalité n'est pas restée sourde à son appel, et c'est ainsi que la convention suivante a été passée entre l'administration municipale et celle du « Théâtre Populaire ».

« Entre les soussignés M. J.-B. Lebas, député-maire de Roubaix, d'une part, et M. Lucien Désire, directeur artistique du « Théâtre Populaire de Roubaix », dont le siège est à la Coopérative « La Paix », 73, boulevard de Belfort, à Roubaix, d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

« Une somme de 4.500 francs est allouée au « Théâtre Populaire de Roubaix » pour donner, dans la salle des fêtes de la Coopérative « La Paix », pendant la saison 1934-1935, 18 spectacles de drames, comédies, vaudevilles, avec projections et conférences littéraires et sociales, les dimanches et fêtes en matinée. Chacun de ces spectacles sera uniformément subventionné à raison de 250 francs.

« La saison sera d'environ six mois et commencera en décembre 1934. Après chaque mois de saison, M. Lucien Désire établira le bordereau des sommes qui lui sont dues ; le paiement en sera effectué à la caisse de M. le receveur municipal, dans la huitaine qui suivra la remise de ce bordereau, sous réserve de vérification et d'approbation par l'administration municipale.

« Les affiches devront porter d'une façon très apparente, l'indication : Représenattion subventionnée par la Ville.

« Tous les cas non prévus seront tranchés par l'administration municipale.

« Les frais de timbre et d'enregistrement du présent contrat seront à la charge de M. Lucien Désire. »

Octode super 6 lampes PHILIPS
521 : 1.225 frs ou 95 frs par mois
522 : 1.525 frs ou 118 frs par mois
LIVRABLES DE SUITE
G.-A. LAURIDENT
Distributeur et réparateur officiel
23 bis, RUE INGRES - ROUBAIX

LA GUERRE EVITEE
grâce aux nouveaux prix Balatum, Lino, etc., 9 fr. le m2 posé et livraison partout. Papiers-Peints Leroy 1935. Couleurs en boîte, le kg. 3 fr. 50. Peinture, Vitrerie. Devis gratuit. DEMAY, 78 rue de la Vigne. Tél. 369.81. 3510

L'ARMÉE DU SALUT AU SECOURS DES MALHEUREUX

L'Armée du Salut organise, pour le dimanche 6 janvier, à 15 h. 30, une distribution de paniers de nourriture, au profit des familles pauvres.

Elle fait appel à toutes les personnes charitables et leur demande leur collaboration précieuse.

A cet effet, une « Marmite » sera placée en ville, aux fins de recueillir l'aide du public roubaisien.

Que chacun fasse sa part, et quelques malheureux goûteront un peu de joie à l'occasion des fêtes du Nouvel An.

Les Fêtes chômées en 1935

Mardi 1er janvier : NOUVEL AN.
Lundi 22 avril : PAQUES.
Mercredi 1er mai : FÊTE DU TRAVAIL.
Jeudi 30 mai : ASCENSION.
Lundi 10 juin : PENTECOTE.
Dimanche 14 juillet : FÊTE NATIONALE.
Lundi 29 juillet : FOIRE.
Jeudi 15 août : ASSOMPTION.
Lundi 2 septembre : FÊTE SAINT-LOUIS.
Vendredi 1er novembre : TOUSSAINT.
Lundi 11 novembre : ARMISTICE.
Mercredi 25 décembre : NOEL.

NOVOL PROCÉDÉ AMÉRICAIN
Une minute de sommeil permet... extractions
SANS piqûre douleur danger
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 rue du Collège, ROUBAIX
Téléphone : 318.43
Extraction piqûre : 5 frs
Extraction « Novol » : 15 frs
DENTIERS
Toute la gamme depuis........ **400 fr.**

ENCORE UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

A 16 h. 10, un sérieux carambolage s'est produit boulevard de Reims, à l'angle de la rue Jouffroy.

Un camion automobile conduit par M. Jean-Baptiste Cornil, 35 ans, chauffeur, domicilié à Deulémont (Nord) entra en collision avec l'auto de M. Edmond Fontaine, 26 ans, négociant en laines, demeurant 59, rue Dammartin, à Roubaix. Au même instant, survint un vélo moteur piloté par M. Gabriel Taparet, 37 ans, représentant, rue de l'Alma, qui fut également pris en écharpe.

Par suite du choc, ce dernier fut projeté sur la chaussée et il se blessa légèrement à l'épaule gauche. Après avoir reçu les premiers soins, il put regagner son domicile par ses propres moyens. D'autre part, les véhicules et la bicyclette on subi des dégât matériels plus ou moins importants.

M Jean, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

SUCCÈS MÉDICAL

Un important travail scientifique sur « les réactions méningées au cours des tumeurs cérébrales » vient d'être présenté à l'Université de Lille. Ces recherches ont vivement intéressé le jury qui a accordé la mention « Très Honorable », la plus haute distinction, à son auteur, notre concitoyen le **Docteur Jean PEINGNEZ**. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il ouvre sous peu à **Roubaix** un **Cabinet de consultations médicales, 32 rue des Sept Ponts.**

AVIS TRÈS IMPORTANT AUX CHOMEURS

En raison du nouvel an qui tombe un mardi, les chômeurs sont informés qu'il n'y aura pas de pointage le lundi 31 décembre.

Néanmoins, les bureaux d'inscriptions seront ouverts, 57, rue Marie-Buisine, le lundi matin.

Les pointages recommenceront comme d'habitude mercredi matin 2 janvier.

MÉDAILLE MILITAIRE

Nous apprenons que la médaille militaire vient d'être attribuée à M. Emile Delahousse, gendarme à la caserne de la rue des Arts, à Roubaix. Entré dans la gendarmerie en 1924, il fut d'abord affecté à la brigade de Bournonville (Somme), puis, il arriva à Roubaix, en mars 1928, poste qu'il occupe toujours.

NOUVEL AN
PAS DE BON REPAS
sans les HUITRES
et les ESCARGOTS de
L'HUÎTRIÈRE
54, Rue du Vieil-Abreuvoir, 54
Tél. 366.17 **ROUBAIX**
ET DE SON DÉPOT :
2, pl. de la République, TOURCOING
(Café du Centre)
Prière de passer ses commandes bien à l'avance.
Le Magasin et le dépôt de Tourcoing resteront ouverts le 31 Décembre, jusque onze heures du soir.

DECLARATION DES DOMESTIQUES

Les employeurs sont tenus, **sous peine du doublement de la taxe**, de faire dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes, à leur service au 1er janvier 1935.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile un questionnaire qui devra être retourné à la Mairie ou remis à l'appariteur au rez-de-chaussée, avant le 31 janvier 1935.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, 2e étage, porte 22, ou à l'appariteur au rez-de-chaussée.

Pour réduire le chômage ACHETEZ...
Pour atténuer la crise ACHETEZ...
Pour celui qui le peut, Acheter est un devoir, et pour être bien servis faites vos achats chez les Commerçants qui ne faisant qu'un métier, vous donnent toute garantie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES DE ROUBAIX

Le Conseil d'Administration rappelle à ses membres qu'aujourd'hui dimanche aura lieu à la Rotonde, notre local, à 10 h. 30, l'assemblée générale statutaire. Cette dernière sera présidée par le Président d'honneur, M. Thaune, consul général de Belgique. Des questions très importantes intéressant au plus haut point tous les anciens militaires belges, le Comité invite tous ces derniers à y assister très nombreux.

Le Secrétaire se tiendra à la disposition des membres non encore inscrits. L'inscription se fera avant l'assemblée générale.

L'insigne est de rigueur. Une brillante tombola clôturera celle réunion.

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon Rx

LE GALA DU PETIT MONDE ARTISTIQUE

C'est aujourd'hui dimanche, à l'Hippodrome-Théâtre, que le Petit Monde Artistique donne son gala. Rideau à 15 h.

C'est le plus joli spectacle que les familles puissent rêver pour terminer délicieusement l'année.

Le bureau s'ouvrira à l'Hippodrome à 14 h. 30.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES

Les bénéficiaires de l'Encouragement national aux familles nombreuses sont informés que les allocations afférentes au mois de novembre seront payées dans les Perceptions de Roubaix, à partir du jeudi 3 janvier.

BUREAUX DE LA MAIRIE

A l'occasion des Fêtes de l'An, les bureaux de la Mairie seront fermés toute la journée de mercredi 2 janvier. Le bureau de l'Etat Civil sera ouvert de 9 h. à midi pour recevoir les déclarations de naissance et de décès seulement.

D'autre part, en vue de l'inscription des chômeurs, l'Office Municipal de placement gratuit, 2, rue Nain, sera ouvert toute la journée du 2 janvier.

FOURRURES AU PETIT LOUVRE
16 — Grande-Rue — 16
Grand choix **Fourrures** et **Pelleteries**
Maison de conf. Ouv. le Dim. de 9 à 12
4024

ETABLISSEMENTS DE BAINS

L'administration municipale informe la population que les établissements de bains rue des Champs, et de bains-douches, rue des Longues-Haies, seront fermés toute la journée les mardi 1er et mercredi 2 janvier.

Pour avoir du linge bien fait, voyez la **Blanchisserie Ménagère, 32 rue d'Artois (Potennerie) Roubaix.** Va à domic. 4050

CRECHES MUNICIPALES

Les crèches municipales seront fermées également toute la journée du mardi 2 janvier.

ETERNIT : plat, ondulé, moulure. — **E. Hannouille-Wyffels**, 5, av. Hannart, **Croix**. (Tél. Rx 382.57 et 214.19 3964

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert qui sera exécuté aujourd'hui : 1. Fantaisie sur des « Noëls » ; 2. Jésus le raboteur de planches (Bodart-Timal, Eddy-Jura) ; 3. Romance (Dalyrac) ; 4. Chant hindou (Rinmsky-Korsakoff)) ; 5. La Fille du Régiment (Dinizetti)) ; 6. Les Gas de la Marine (Heymann).

Sociétés et Comités

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux obsèques de M. Emile Carton, qui auront lieu lundi à 14 h. 30 en l'église du Saint-Rédempteur. Assemblée 10, rue Marie-Buisine à 14 heures 15.

ETRENNES : une parure « **DORIC** » **EVERSHARP** — Par leur élégance, la riche matière dont ils sont faits, les « **DORIC** » sont de vrais bijoux qui « classent » celui qui les porte.
Bénéficiez des prix spéciaux par parures
à côté du « Gant Perrin »
pas de confusion possible
LILLE — 78, rue Nationale, 78 — LILLE
LA MAISON DU PORTE-PLUME
9482

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui dimanche, permenence de 10 h. à midi au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage (ancien école). De service : MM. Holswarth et Accou. Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans.

CERCLE MILITAIRE. — M. Henri Vandaele délégué de la Ligue Maritime et Coloniale Française, donnera dimanche 6 janvier, à 10 h. 45, une conférence sur le général Mancié, en siège des Médaillés Coloniaux, Place Elisabeth. Il a demandé au lieutenant colonel Robyn de présider cette conférence à laquelle tous les officiers de réserves sont cordialement invités.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **E.A.O. Arsenal du Hutin** : Ce dimanche à 15 h. réunion de tous les sociétaires. Paiement des cotisations et compte-rendu du mois de décembre. Tous les sociétaires sont priés d'y assister.

SUPPORTERS. — **« Allez l'Excelsior », Section du Fontenoy.** — R.-v. à 12 h. 30, le 1er janvier, chez M. Terryn, pour déplacement de Lille.

LUTTE. — Lutteur-Club Pierre-de-Roubaix. — Entraînements les mardis et jeudis, de 18 à 20 h., le dimanche, de 9 à 11 h., au siège, 265 bis, rue Jules-Guesde, Roubaix.

TIR. — Amicale des Arts de Roubaix. — Résultats des concours de tir de Noël : Poules : Points : 1. Detavernier André, 2. Malfait Henri. Chance : 1. Delmotte Henri, 2. Van Ranterghem. Présence : 1. Leclercq Eugène, 2. Farvacque Charles. Coquilles : points : 1. Farvacque, 2. Malfait Henri, 3. Proy Pierre, 4. Desecamps Maurice. Surprise : 1. Sevories Léon, 2. Delmotte Henri, 3. Milot Francinet, 4. Codron Alfred. Sort : 1. Mme Esquedin, 2. Fratrez Henri, 3. Delmotte Louis, 4. Devendeville.

Dimanche, stand ouvert de 10 à 12 h.

PRÉPARATION MILITAIRE. — Cercle de l'Industrie. — Semaine du 30 décembre au 5 janvier :

Cours pratique du Capitaine Jean Desruelles. — Lundi 31 décembre et jeudi 3 janvier, de 17 à 18 h. 30 et samedi 5 janvier, de 15 à 16 h., dans la salle de culture physique du Cercle de l'Industrie et dans le jardin : entraînement pratique, gymnastique aux agrès, sauts divers, courses et lancers divers. Samedi 4 janvier, à 14 h. 30, au Stand du Cercle, tir à la carabine.

Cours théorique. — Mercredi 2 janvier, spéciale du Cercle de l'Industrie : B.P.E. S.M. pages 25 à 34 ; B.P.E.S.M. pages 164 à 169 ; définition de le topographie.

Leçons à apprendre pour le mercredi 2 janvier : B.P.E.S.M. pages 16 à 25 et pages 155 à 164.

Les inscriptions pour ces divers cours sont reçus 7, Grande-Rue, tous les jeurs, de 16 h. 30 à 19 h. 30.

— **Excelsior-Athlétic-Club.** — Programme de la semeine du elr eu 6 janvier : mercredi, à 19 h., eu Stade A.-Prouvost, cours théorique sous la direction du Lieutenent Wolf et du sergent-chef Lemaire ; vendredi, à 19 h. 15 : cours d'éducation physique. A 20 h., grimper de corde, sauts en hauteur, 1.200 mètres.

CAISSE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES du NORD

AVIS IMPORTANT

Les affiliés de la Caisse Départementale résidant à ROUBAIX sont avisés que le service local de la Caisse fonctionnant précédemment dans l'Hôtel de Ville, sera transféré 44 Bis, rue Pauvrée à partir du 2 Janvier prochain.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI : de 14 heures à 18 heures
autres jours de la semaine : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 3310

ETAT CIVIL

Naissances : Marcel Desmettre, rue Dampierre, 53 ; Martha Pohl, rue Bernard, 92 ; Georges Coorevits, de Wattrelos, né Boulevard de Cambrai, 60 ; Francine Bleuez, rue de Lille, 31 ; Marie-France Cavrois, avenue Gustave-Delory, 37 ; Monique Rault, rue Edouard-Vaillant, 209 ; Claudine Carré, rue de la Gare, 7.

Publications : Edouard Dupréelle, ourdisseur, d'Hem, et Joséphine Deweirdt, s.p. rue La Fontaine, 58, c. Lebrun, 4 ; Etienne Decomble, imprimeur, rue des Fondeurs, 3, et Henriette Breunin, piqûrière, rue des Arts, impasse Mozart, 2.

Décès : Louis Jaques, 79 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Pierre Delannoy, 83 ans, rue Rouget-de-l'Isle, 63 ; Adolphe Florain, 64 ans, rue de l'Ommelet, 59, impasse Horace Vernet, 12 ; Hortense Lecocq veuve Ferret, 80 ans, rue de Wasquehal, 38 ; Alphonse Flament, 69 ans, de Croix.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21 3006

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame **Charles Dequeker** ; Monsieur et Madame **César Dequeker**, et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de M. **Pierre DÉQUEKER**, remercient toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles, et celles qui, empêchées, leur ont fait parvenir leurs condoléances.

La distribution de jouets et friandises aux enfants des chômeurs de Wattrelos

Nous avons relaté qu'une distribution de jouets, friandises et vêtements avait été faite aux enfants des chômeurs. Voici une photographie prise à l'issue de cette distribution.

WATTRELOS

Allocation militaire. — Le contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914 inclus, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire par le conseil de révision.

Les familles des jeunes gens qui se trouvent dans une situation nécessiteuse, sont invités à présenter leur demande d'allocation journalière à la mairie (bureau militaire), avant le 1er février 1935, dernier délai.

Elles devront se munir du livret de famille, du livret de location de maison, des certificats de salaires pour tous les membres de la famille qui travaillent et, s'il y a lieu, de certificats médicaux.

D'autre part, les familles des réservistes doivent déposer leur demande dans les quinze jours qui suivent la réception de la carte postale-avis du recrutement. Les pièces à fournir sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus, toutefois le certificat de salaire du réserviste devra spécifier que celui-ci ne touchera aucun salaire durant sa période d'exercices.

La carte postale-avis devra être remise avec la demande.

A. JACQUEMONT CHIRURGIEN DENTISTE
172 — Rue Carnot — 172
Extraction : 5 fr. — Dentiers : 400 fr.
Renseign. gratuits. Assuranc. Sociales
4059

Régime du pain frontalier. — Lundi, distribution des cartes de pain suivant l'horaire ci-après : de 8 h. 30 à 10 h., rues de la Paix, Claude-Bernard, de la Concorde, de Leers, d'Alsace, de la Poste, Sebtires, de l'Avelin, du Carin, de l'Hôpital, rangée de l'Enfer, le Charron.

De 10 h. à 11 h. 30 : avenue des Jardins, rues Nain, de Lorraine de la Gendarmerie, E.-Vaillant, H.-Deschamps, de la Tannerie, Truffaut, Leuridan-Noclain, avenue du Caporal J.-Leclercq.

De 15 h. 45 à 17 h., rue et hameau du Paradis, rues des Fossés, Racine, H.-Carette, L.-Loucheur, du Beau-Saule, du Beau-Chêne, rue et hameau de Beau-Lieu.

Les intéressés sont priés de se présenter porteurs de leurs pièces d'état civil. Cette distribution aura lieu comme précédemment à la Mairie-Annexe.

Dons aux Hospitalisés. — Il a été remis à la direction des Hospices une somme de 53 francs, produit d'une quête faite au cours du concert de la Philharmonie du Crétinier. La Commission Administrative remercie les généreux donateurs.

A la mairie. — Il n'y aura, à la mairie, aucune réception officielle, à l'occasion du jour de l'an. Les bureaux de la mairie seront fermés le mercredi 2 janvier. Toutefois, le bureau de l'Etat Civil sera ouvert de 10 h. à midi, et le bureau de chômage toute la journée.

Pour le timbre antituberculeux. — Les dirigeants de l'Excelsior Athlétic Club ont, à l'occasion de leur match contre Sochaux, organisé sur le terrain, une quête au profit de l'œuvre du timbre antituberculeux. Cette quête a produit la somme de 204 fr. 40. Le Comité wattrelosien du timbre antituberculeux remercie instamment les organisateurs et les jeunes footballers qui ont présenté les troncs.

Secours du Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons de pain aux personnes inscrites au Bureau de Bienfaisance se fera exceptionnellement jeudi 3 Jenvier, de 9 à 11 h. 1/2.

Etat civil. — Naissances : Huguette Baisieux, rue des Ballons, 184 ; Micheline Pollet, avenue Henri-Carette, 19.

CROIX

Les travailleurs à l'honneur. — Une réception est prévue pour le 1er janvier, à l'Hôtel de Ville, salle des mariages, en vue de la remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail.

Sont invités à cette réception : MM. Arthur Bourgois et Louis Tonnel, qui recevront la médaille de vermeil pour leurs 50 années de service. Sont invitées : Mmes Baye-Bourgois ; Gourloo-Vendendrissche ; Joséphine Praet ; MM. Emile Duponchelle ; Christophe Kling ; Achille Pachy ; Constant Quatannens ; Isidore Wallès, se verront remettre le diplôme de la médaille d'argent.

Le diplôme de la médaille d'honneur des Assurances Sociales sera remis à M. Alfred Deleporte.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de cette petite cérémonie.

Bicyclette retrouvée. — Nous avons dit qu'une bicyclette abandonnée avait été trouvée rue d'Oran et déposée au commissariat de police. Son propriétaire, M Alexandre Fiévet, demeurant 27, rue du Travail, à Roubaix, s'est présenté au commissariat et a repris sa machine en déclarant qu'elle lui avait été dérobée à Roubaix.

Assurés Sociaux. — Les assurés faisant partie de la caisse départementale No 30, sont avisés que les services qui fonctionnaient en mairie de Croix, sont transférés chez M. Leduc, 14, rue Négrier, à Croix, les assurés devront donc pour toutes opérations les concernant, s'adresser au nouveau correspondant.

Soupes populaires. — Les soupes populaires ne fonctionneront pas le 1er janvier, une distribution de vivres sera faite gratuitement lundi 31 décembre. Les bénéficiaires sont invités à se munir d'un sac à provisions.

Etablissements publics. — A l'occasion des fêtes de Nouvel-An, les établissements publics pourront rester ouverts durant les nuits du dimanche 30, lundi 31 décembre et mardi 1er janvier, les tenanciers possesseurs du permis seront autorisés à jouer de la musique et à laisser danser dans leur établissement jusque minuit, les trois jours ci-dessus.

Avis aux chômeurs complets et partiels. — Les chômeurs sont informés qu'exceptionnellement le paiement des allocations de chômage aura lieu lundi 31 décembre, le lendemain étant jour férié. Les chômeurs complets seront réglés le matin aux heures habituelles.

Les chômeurs partiels, l'après-midi, à 14 h. 30. Ils sont en outre avertis que le pointage du lundi 31 décembre s'effectuera également l'après-midi, à 14 h. 15.

Interruption de courant. — Aujourd'hui dimanche, de 11 à 13 h., dans les quartiers du Vélodrome et du Boulevard.

Amicale Kléber. — Tous les membres de l'Amicale sont priés d'assister aux funérailles de M. Achille Lecomte, père de MM. Fernand, Emile Lecomte, qui auront lieu lundi 31 décembre, à 8 h. 30, à Saint-Pierre. Rendez-vous à 8 h. 15, rue de Roubaix, 37.

A. C. Républicains. — Assemblée générale, au siège, 7, rue Henri-Ghesquière, à 10 heures.

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 h. à 11 h.

Pharmacien de service. — Dimanche 30 et 1er janvier : M. Leuridan, rue de Lille.

Etat Civil. — Naissance. — Marcelle Debouver, rue de Colmar, Fort Boulanger, 5.

Publications. — Polydore Houtte, tisserand, rue Baudin, 41, et Marie Vanbooxelaere, soigneuse, rue Baudin, 41 ; Henri Wattel, chauffeur d'auto, à Wasquehal, et Marie Pol, piqûrière, rue de la Promenade, 12 ; Marcel Cardon, poêlier, de Wasquehal, et Simonne Heyde, emballeuse, rue du Gaz, 10 ; Georges Ramon, manœuvre, cité des Cheminots, 3, et Pauline Desodt, soigneuse, de Wattrelos ; Georges Hauttequet, tisserand, de Roubaix, et Cécile Plourest, couturière, rue de la Limite ; Vasil Lakatos, manœuvre, rue de Colmar, 5, et Anna Sabo, tisserande, de Marcq-en-Barœul.

FAMILIA 2 GRANDS PARLANTS
Henri Garat, Meg Lemonnier, Dranem
dans UN SOIR DE RÉVEILLON
LES CONQUERANTS, drame
MARDI, changement de Programme

WASQUEHAL

La journée du dimanche

Bureau de l'Etat Civil ouvert de 10 à 11 h. De 9 à 11 h., permanence des A. C. Républicains, 67, rue de Roubaix (Capreau). De 9 h. à midi, tir à la carabine à ustand de l'Amicale du Capreau, rue Ch. Colomb. A 11 h., essai de coqs chez Moerman-Dumoulin, rue Delerue, 1. A 16 h., assemblée générale des médaillés du travail, 17, rue Jean-Macé. A 18 h., réunion du « Bouchon d'Or » chez R. Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot. A partir de 18 h., ducasse à pierrots chez G. Dunslaeger, 8, rue Pasteur. A 20 h., rebattage du jeu de bienfaisance chez Lécroart, 67, rue de Roubaix.

La main meurtrie. — A l'usine de St-Gobain, l'ouvrier mécanicien Louis Steux, 43 ans, demeurant 311, rue de Marcq, à Wasquehal, s'est fait des contusions de la face dorsale de la main droite au cours de son travail : 12 jours de repos.

Médaillés du travail. — Réunion générale de fin d'année aujourd'hui dimanche, à 16 h., dans la salle du siège, café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé. Diverses questions intéressantes figurent à l'ordre du jour de cette réunion qui se terminera par le tirage d'une brillante tombola entre tous les médaillés présents. La commission se réunira au même lieu à 15 h. pour l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

Allocations militaires. — La formation du contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914. Les familles de ces jeunes gens qui sont dans une situation nécessiteuse, peuvent demander l'allocation militaire dès maintenant, les dossiers devant parvenir à la Préfecture pour le 15 février au plus tard. Les réservistes susceptibles d'accomplir une période d'exercices en 1935 peuvent déposer une demande dans les 15 jours qui suivent la réception de la carte postale-avis. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie, 1er guichet, avec le livret de famille.

Un beau don pour les chômeurs chargés de famille. — La boucherie Merlevède-Basset, du pont de Wasquehal, vient de faire don, à l'occasion des étrennes, d'un kilo de pot-au-feu à toutes les familles de chômeurs percevant au moins trois majorations pour enfants de moins de 13 ans. Les intéressés sont priés de se présenter chez le donateur lundi matin, à partir de 8 h., munis de leur carte de pointage.

Service d'ébouage. — Le service d'ébouage passera lundi, au lieu de mardi, dans les quartiers de la Planche-au-Ries, du Capreau, de la gare de Croix, du Noir Bonnet, du Plomeux et du Tries, en raison du Nouvel An.

Pour les enfants des chômeurs. — L'Administration fera une distribution de gâteaux et friandises aux enfants des chômeurs, dans les mêmes conditions que la distribution de lundi dernier. Cette distribution aura lieu à 9 h. 30 à la mairie et à 11 h. à la salle des fêtes du Capreau. Pas de pointage lundi à cette occasion. Le pointage reprendra mercredi à 9 h., au Capreau et à 14 h. à la mairie.

Nourrissons. — Mardi étant férié, la consultation du Centre aura lieu exceptionnellement mercredi à 15 h., à la salle des fêtes de la mairie. Jeudi à 14 h. 30, à l'école maternelle du Capreau pour les lettres A à L.

Primes d'Encouragement National. — Le paiement des primes mensuelles (mois de novembre) d'Encouragement National aux familles nombreuses, aura lieu à la mairie, 1er guichet, de 9 à 10 h., sur présentation de la carte jaune.

Interruption du courant. — En raison de travaux importants à exécuter sur le réseau de la Compagnie Desclée, la fourniture du courant électrique sera suspendue aujourd'hui dimanche, de 10 à 12 h., au poste du « Haut Vinage ».

Après le Noël des enfants des A. C. du Centre. — Les adhérents qui n'ont pu assister à l'Arbre de Noël du mardi 25 décembre, sont avisés qu'ils pourront retirer les jouets et friandises revenant à leurs enfants de moins de 10 ans, au siège, café de la Cloche, place Fénelon, au cours de la journée de lundi, dernier délai.

Bureaux de la mairie. — A l'occasion du Nouvel An, les bureaux de la mairie seront fermés lundi après-midi. Tous les services fonctionneront le matin, de 8 h. à midi.

Etat Civil. — Publication : Marcel Cardon, poêlier, rue des Châlets 9 et Simonne Heyde, emballeuse à Croix.

LANNOY

Chiffres d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu à Lannoy, débit Bourghelle, les lundi 7 et mardi 8 janvier, de 8 h. 30 à 11 heures, à Lys, café Delplanque, le jeudi 3, de 8 h. 30 à 11 h., café Pollet, le jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h. ; débit Bauffe, le mardi 8, de 14 à 16 heures.

A Leers, débit Lory, le mercredi 2 janvier, de 8 h. 30, à 11 h. et de 14 à 16 h. Débit Muylle, le mercredi 9, de 8 h. 30, à 11 heures.

A Toufflers, café Lesage, le vendredi 4, de 8 h. 30 à 11 h.

A Sailly, café Mille, le jeudi 10, de 10 h. 30 à 11 h.

A Hem, café Laurent, le samedi 5 janvier de 8 h. 30 à 11 heures.

Noël des enfants des chômeurs. — Une importante distribution de friandises, coquilles, oranges et vêtements a été faite aux 45 enfants des chômeurs. Outre les coquilles offertes par M. Dufermont, des friandises ont été données également par les maisons Gyselinck et Deman, de Lannoy.

LYS-LEZ-LANNOY

FÊTE DES FAMILLES NOMBREUSES

La salle du Patronage de Lys, où l'Union des Familles Nombreuses fêtait son Arbre de Noë, dimanche soir, était comble. On remarquait aux places d'honneur : Mme Boutemy-Eloy, M. Alphonse Dubus, MM. les abbés Delautre et Castel, curé et chapelain, M. l'abbé Cleton, vicaire.

Cette fête commença par la proclamation des noms des mères suivantes, médaillées de la Famille Française, et la remise d'un diplôme : MMmes Edmond Duquenne, Michel Herbaux, Paul Verfaille, Georges Lorent, Léon Salens et Louis Sory. De vifs applaudissements saluèrent cette proclamation et furent suivis d'une vibrante Marseillaise exécutée par l'Harmonie des Amis Réunis.

M. Dubus, président, prononça ensuite une allocution très émouvante et pleine de bons sens, dans laquelle, après avoir magnifié les mères décorées, il démontra que les vertus familiales étant la première sauvegarde de la Société, et en premier lieu de notre cher Pays, il importe que tout soit mis en œuvre pour les promouvoir. Puis, il donna lecture d'un rapport sur l'activité de la Section de Lys et Lannoy, qui comporte maintenant presque 160 familles adhérentes, et à qui les largesses de bienfaiteurs, et